



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/CEP/AC.13/2009/7  
26 décembre 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT**

Comité directeur CEE pour l'éducation  
au développement durable

Quatrième réunion  
Genève, 19 et 20 février 2009  
Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire

**COMPÉTENCES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION EN VUE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**PROPOSITION CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UN GROUPE D'EXPERTS  
SUR LES COMPÉTENCES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION EN VUE DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Note du Groupe d'experts chargé des indicateurs relatifs à l'éducation  
en vue du développement durable<sup>1</sup>

*Résumé*

Le Comité directeur a demandé au Groupe d'experts de la CEE chargé des indicateurs relatifs à l'éducation en vue du développement durable (EDD) d'élaborer, pour qu'il puisse l'examiner à sa réunion suivante, une proposition concernant l'établissement d'un groupe d'experts sur les compétences en matière d'EDD (ECE/CEP/AC.13/2008/2, par. 27).

Le Groupe d'experts a examiné cette question à sa huitième réunion (Paris, 15-18 septembre 2008) et élaboré la proposition demandée. La présente proposition porte sur les points suivants: a) les fonctions du groupe; b) les modalités d'organisation des travaux et le calendrier correspondant; et c) les ressources. Elle renferme en outre trois annexes, à savoir:

---

<sup>1</sup> Le présent document a été soumis à la date susmentionnée en raison de la nécessité de tenir des consultations avec le Bureau.

a) les questions à examiner en relation avec les compétences en matière d'EDD; b) le coût estimatif de l'appui à la participation aux réunions des experts remplissant les conditions requises; et c) des documents et matériels d'information.

La proposition révisée, qui tient compte des observations du Bureau, est présentée au Comité directeur pour examen et approbation.

## Introduction

1. Dans la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable, il est expressément demandé<sup>2</sup> que soient développées les compétences des éducateurs en matière d'EDD. Lors de la séance conjointe consacrée à l'EDD, qui s'est tenue à l'occasion de la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Belgrade, 10-12 octobre 2007), il a été constaté que la compétence des éducateurs constituait souvent un goulet d'étranglement dans les efforts visant à améliorer la qualité de l'éducation et il a été convenu que l'une des priorités de la mise en œuvre de la Stratégie serait de développer les compétences en matière d'EDD. La première opération de présentation de rapports a mis en évidence la nécessité de mieux définir la nature des compétences en matière d'EDD et la manière dont ces compétences pourraient être développées dans le secteur éducatif. Il importe en outre de mettre en place un environnement favorable permettant d'appuyer et d'appliquer dans chaque État membre les travaux menés pour développer ces compétences.

2. Le mécanisme de présentation de rapports de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) et l'ensemble d'indicateurs relatifs à l'EDD offrent un moyen de suivre l'application de la Stratégie et notamment de recenser les besoins des pays pour ce qui est de mettre en œuvre l'EDD dans le cadre de l'éducation formelle, non formelle et informelle. Le rapport<sup>3</sup> sur l'application de la stratégie de la CEE pour l'EDD met en lumière le rôle fondamental des éducateurs dans la promotion de ce type d'éducation. Si le cadre d'indicateurs expose un certain nombre de compétences concernant les **apprenants**, il reste encore à recenser les compétences spécifiques requises des **éducateurs** pour atteindre l'objectif souhaité. Ainsi, de nouveaux travaux sur les compétences en matière d'EDD contribueraient également aux futures opérations de présentation de rapports.

3. Les efforts déployés par les pays de la région de la CEE-ONU afin de développer les compétences en matière d'EDD apporteront une importante contribution à la Décennie des Nations Unies consacrée à cette question.

## I. FONCTIONS

### A. Portée

4. Étant donné qu'il est nécessaire que s'exerce une action politique efficace pour promouvoir l'EDD dans la région de la CEE-ONU, les résultats des travaux sur les compétences en matière d'EDD devraient viser deux publics cibles: les **décideurs**, d'une part, et les **éducateurs**, d'autre part, auxquels il faudrait fournir des principes directeurs bien précis (voir ci-dessous la section C). Les travaux devraient mettre à profit les données de base dégagées par un certain nombre d'initiatives pour définir les compétences pertinentes dans le secteur éducatif.

---

<sup>2</sup> CEP/AC.13/2005/3/Rev.1, par. 54 et 55.

<sup>3</sup> Apprendre les uns des autres: réalisations, difficultés et marche à suivre. Premier rapport intérimaire sur l'application de la Stratégie de la CEE-ONU pour l'éducation en vue du développement durable (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/3 – ECE/CEP/AC.13/2007/2).

## B. Justification

5. Le fait que notre modèle actuel de développement ne soit pas durable et que nos systèmes éducatifs reflètent et appuient dans une large mesure ce modèle est une préoccupation largement partagée.

6. Nous devons faire face à un double problème: a) repenser notre modèle de développement et, parallèlement, b) préparer notre société à survivre dans un monde en mutation rapide. L'éducation seule ne saurait résoudre les problèmes mondiaux mais elle est une condition préalable essentielle pour donner à la société les moyens d'assurer sa transition vers un avenir viable.

7. Si l'on veut orienter l'éducation au service de la durabilité, il faudra dans le même temps revoir les compétences exigées des éducateurs eux-mêmes. Certaines de ces compétences sont déjà reconnues, mais d'autres devront faire l'objet d'une approche novatrice. On espère que cette nouvelle association de compétences offrira le cadre éducatif nécessaire à l'émergence d'une EDD efficace.

8. L'EDD se fonde sur l'aptitude à penser et à agir de manière réfléchie. Elle s'articule sur une logique systémique et développe les compétences nécessaires pour contribuer à forger un avenir meilleur, pour s'adapter aux changements et pour tirer parti des enseignements dégagés<sup>4</sup>. La notion de compétences en matière d'EDD est étroitement associée aux quatre piliers de l'apprentissage (apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à être et apprendre à vivre ensemble) recensés dans le rapport intitulé *L'éducation: un trésor est caché dedans*, qui avait été rédigé par la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle à l'intention de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)<sup>5</sup>. Cette notion doit être adaptée en fonction des caractéristiques particulières de l'EDD, notamment de sa perspective globalisante, de son orientation éthique et de la démarche critique et réfléchie qu'elle implique. La Stratégie de la CEE est axée principalement sur les compétences professionnelles des éducateurs, sur leurs besoins en termes de compréhension de l'EDD et sur leur aptitude à dispenser un enseignement au service du développement durable. Les éducateurs professionnels en matière d'EDD doivent posséder des qualifications spéciales pour que les apprenants puissent comprendre le monde dans lequel nous vivons, mettre à profit cette compréhension et réfléchir à la complexité et à l'interdépendance des domaines sociaux, économiques et écologiques. Il s'agit là, bien souvent, de ce qu'il est convenu d'appeler des compétences en matière d'EDD. Ces compétences peuvent être regroupées dans les catégories suivantes: compétences spécialisées, compétences méthodologiques, compétences sociales et compétences personnelles<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> Voir également Sleurs, Willy (Directeur de la publication): *Competences for ESD. A framework to integrate ESD in the curriculum of teacher training institutes*. Document établi dans le cadre du projet Comenius 2.1.

<sup>5</sup> <http://www.unesco.org/delors/>.

<sup>6</sup> Candice Stevens, *Competences for Education for Sustainable Development*, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Consultable à l'adresse: [http://www.oecd.org/document/16/0,3343,en\\_2649\\_37425\\_40771408\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/16/0,3343,en_2649_37425_40771408_1_1_1_1,00.html).

### C. Mandat

9. Compte tenu des conclusions de la séance de haut niveau consacrée à l'EDD, qui s'est tenue en marge de la Conférence ministérielle de Belgrade, le Comité directeur a décidé de constituer un groupe d'experts sur les compétences en matière d'EDD. Ce groupe d'experts aura pour mandat:
10. D'élaborer un document qui énoncera:
- a) Des recommandations générales à l'intention des décideurs, afin de leur offrir un outil pour intégrer l'EDD dans les documents directifs pertinents, l'objectif étant de mettre en place un environnement propice au développement des compétences dans tous les secteurs de l'éducation, en particulier de l'éducation formelle;
  - b) Un ensemble de compétences de base en matière d'EDD à l'intention des éducateurs, y compris, si possible, une définition de ces compétences, afin de faciliter l'intégration de l'EDD dans tous les programmes d'enseignement à tous les niveaux, ainsi que des principes directeurs pour développer ces compétences parmi les éducateurs.
11. Ce document pourrait aborder les trois éléments ci-après du développement des compétences des éducateurs en matière d'EDD, à savoir **pourquoi? quoi? et comment?**
12. L'élément **pourquoi?** pourrait définir une conception de l'éducation au service du développement durable et recenser diverses questions relatives aux compétences que les décideurs pourraient être amenés à examiner (voir l'annexe I).
13. L'élément **quoi?** pourrait proposer un cadre ou un modèle suffisamment souple pour faciliter le recensement et le développement des compétences dans le secteur éducatif.
14. L'élément **comment?** pourrait faire le point des conséquences concrètes du développement de ces compétences et donner des exemples permettant d'illustrer de bonnes pratiques en vigueur dans l'ensemble de la région de la CEE. Il pourrait également donner lieu à une réflexion sur la manière dont les compétences sont évaluées et proposer des moyens efficaces d'évaluation.
15. Il existe une interdépendance dynamique entre ces trois éléments qui devrait être prise en compte par le groupe d'experts sur les compétences en matière d'EDD. Par exemple, les processus pourraient être induits par les besoins, soit des éducateurs, soit des décideurs (à savoir l'offre et la demande). Le document final devrait présenter une analyse précise des domaines d'intervention possibles tant au niveau décisionnel que sur le plan pratique, qu'il s'agisse par exemple de la formation ou du recyclage du personnel ou des mesures visant à encourager les éducateurs à échanger des données d'expérience (CEP/AC.13/2005/3/Rev.1, par. 55).
16. En raison de la complexité de cette question, qui suppose que soient associées des compétences professionnelles et personnelles et appliquées les méthodes d'acquisition et d'évaluation de ces dernières, nous ne pouvons nous attendre à obtenir un modèle définitif. En fait, les résultats fourniront un cadre utile pour l'application pratique de l'EDD dans une vaste gamme de contextes éducatifs. L'EDD est encore en devenir en tant que notion large et globale recouvrant des questions interdépendantes d'ordre environnemental, économique et social. Elle élargit la notion d'éducation relative à l'environnement, qui de plus en plus aborde

un vaste éventail de questions se rapportant au développement (CEP/AC.13/2005/3/Rev.1, par. 14). Ainsi, faudrait-il développer les compétences en matière d'EDD en se fondant sur une approche intégrative et holistique.

17. Les résultats devraient être nettement associés à la Stratégie de la CEE pour l'EDD, au mécanisme de présentation des rapports et aux indicateurs pertinents.

#### **D. Rapport**

18. Le groupe d'experts rendra compte de ses travaux au Comité directeur lors des futures réunions de ce dernier.

#### **E. Composition**

19. Le groupe d'experts sera composé de membres possédant une vaste expérience dans les domaines suivants: a) politiques nationales et internationales relatives à l'EDD; b) compétences pédagogiques en matière d'éducation relative à l'environnement et d'EDD; et c) gestion d'organismes appliquant l'«approche institutionnelle globale».

20. Les membres du groupe d'experts seront désignés par les gouvernements, par des organisations internationales, en particulier l'UNESCO, et par des organisations non gouvernementales (ONG). Les candidatures devront être soumises au secrétariat de la CEE pour le **31 mars 2009** au plus tard. Le futur président du groupe d'experts procédera ensuite à la sélection des candidats, avec le concours du secrétariat et compte tenu des critères énumérés ci-dessous.

21. Les principaux critères de sélection proposés pour le groupe sont les suivants:

- a) Dix-huit membres au maximum;
- b) Représentation géographique équilibrée des États membres de la CEE;
- c) Composition équilibrée de manière à rassembler les connaissances spécialisées requises;
- d) L'UNESCO devrait être représentée;
- e) Les parties prenantes concernées devraient être représentées (par exemple les universités, les organisations intergouvernementales et les ONG);
- f) Le groupe devrait comprendre un ou plusieurs experts du Groupe d'experts de la CEE chargé des indicateurs relatifs à l'EDD, afin d'assurer une action synergique entre les travaux de ces deux groupes.

De façon plus précise, il est proposé que le groupe soit composé comme suit:

Acteurs de l'EDD	Domaine de compétence	Nombre <sup>7</sup> de membres
Gouvernement	Élaboration de la politique relative à l'EDD	4-5
UNESCO	Compétences en matière d'EDD	1
Organisations intergouvernementales (par exemple, Groupe de travail de l'Asie centrale sur l'éducation relative à l'environnement et sur l'EDD, OCDE, Commission européenne et UNICEF <sup>8</sup> )	Compétences en matière d'EDD	2
Universités (recherche)	Compétences en matière d'EDD, y compris l'approche institutionnelle globale	2-3
Universités (enseignants/éducateurs), y compris représentants des chefs d'établissement; associations d'enseignants	Compétences en matière d'EDD, y compris l'approche institutionnelle globale	3-4
ONG	Compétences en matière d'EDD	1-2
Processus de Bologne <sup>9</sup>	Compétences en matière d'EDD, y compris l'approche institutionnelle globale	1

## II. MODALITÉS D'ORGANISATION DES TRAVAUX ET CALENDRIER

22. L'organisation des travaux sera subordonnée au pays chef de file et à la disponibilité des fonds nécessaires à cette fin. Elle sera décidée d'un commun accord par les membres du groupe d'experts sur les compétences en matière d'EDD. La CEE fournira des services de secrétariat au groupe d'experts conformément aux règles et pratiques de la Commission.

<sup>7</sup> Ce nombre pourra varier en fonction des candidatures proposées et des connaissances spécialisées requises.

<sup>8</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

<sup>9</sup> Voir [http://ec.europa.eu/education/policies/educ/bologna/bologna\\_en.html](http://ec.europa.eu/education/policies/educ/bologna/bologna_en.html) et <http://www.ond.vlaanderen.be/hogeronderwijs/bologna/>.

23. [Nom du pays<sup>10</sup>] pilotera<sup>11</sup> le processus. Les pays qui désirent prendre une part active à ce dernier, par exemple en accueillant les réunions du groupe d'experts, sont invités à en informer le secrétariat avant la quatrième réunion du Comité directeur.

24. Les travaux devraient durer deux ans au minimum et il faudrait organiser au moins cinq réunions de trois jours.

25. Le calendrier provisoire de même que les principaux thèmes de ces cinq réunions pourraient être les suivants:

Organe/réunion/date	Objectif
Comité directeur, quatrième réunion, 19 et 20 février 2009	Décision concernant la constitution du groupe d'experts.
Groupe d'experts sur les compétences en matière d'EDD, première réunion, septembre 2009	Familiarisation avec le mandat; examen des travaux déjà accomplis dans le domaine des compétences; clarification de la méthodologie des travaux; accord sur un plan de travail et un calendrier; recensement et approbation des principales questions et des principaux éléments; et définition des résultats escomptés.
Groupe d'experts, deuxième réunion, décembre 2009	Travaux concernant les trois éléments du document final: a) élaboration de la partie du document relative à la conception ( <b>Pourquoi</b> ); et examen des parties concernant b) les décideurs et c) les enseignants/éducateurs, y compris recensement des besoins spécifiques à différents niveaux et concernant différents groupes cibles, en particulier séances de réflexion sur le cadre des compétences en matière d'EDD. Rapport sur l'état d'avancement des travaux au Comité directeur en 2010.
Comité directeur, cinquième réunion, mars 2010	Rapport intérimaire.
Groupe d'experts, troisième réunion, mai 2010	Prise en compte des observations du Comité directeur ainsi que de l'évolution récente observée dans le domaine des compétences et poursuite de l'élaboration du document.
Groupe d'experts, quatrième réunion, septembre 2010	

<sup>10</sup> Fait actuellement l'objet de consultations.

<sup>11</sup> Il s'agira notamment d'assumer la présidence du processus, d'accueillir certaines des réunions du groupe d'experts, de faire rapport sur les progrès réalisés au Comité directeur, de promouvoir le processus dans les instances intéressées et d'assurer la coordination et les synergies avec d'autres processus concernés.

Organe/réunion/date	Objectif
Groupes d'experts, cinquième réunion, décembre 2010	Finalisation du document pour la réunion du Comité directeur en 2011.
Comité directeur, sixième réunion, mars 2011	Rapport final.

### III. RESSOURCES

26. Le secrétariat de la CEE organiserait les réunions du groupe d'experts et en assurerait le service<sup>12</sup>.

27. Les réunions seraient accueillies par le pays chef de file et par d'autres pays intéressés. Le pays hôte devrait:

- a) Désigner un point de contact pour assurer l'organisation de la réunion;
- b) Fournir les locaux pour une réunion de trois jours comptant jusqu'à 20 participants;
- c) Apporter une contribution financière aux dépenses afférentes aux voyages, au logement et aux repas des experts remplissant les conditions requises<sup>13</sup>, ainsi qu'aux voyages et au logement d'un représentant du secrétariat de la CEE;
- d) Prendre les dispositions nécessaires pour la délivrance de visas aux experts<sup>14</sup>;
- e) Rédiger une note d'information contenant des renseignements d'ordre pratique à l'intention des participants<sup>15</sup>;
- f) Fournir du matériel technique<sup>16</sup>;
- g) Veiller à ce que les participants puissent réserver des chambres d'hôtel près du lieu de la réunion;

---

<sup>12</sup> Sous réserve des fonds disponibles au titre des contributions volontaires versées au Fonds d'affectation spéciale pour l'EDD.

<sup>13</sup> Venant de pays à économie en transition, ainsi que les représentants d'ONG, soit six personnes environ.

<sup>14</sup> Adresser aux experts qui ont besoin d'un visa pour entrer dans le pays hôte une lettre officielle d'invitation avec copie aux ambassades du pays hôte dans les pays concernés.

<sup>15</sup> Par exemple sur le lieu de la réunion, les conditions de logement, les déplacements à partir de/vers l'aéroport, les transports publics...

<sup>16</sup> Par exemple un ordinateur connecté à Internet, un grand écran pour la projection des textes, du matériel pour imprimer et photocopier des documents, un tableau de conférence.

- h) Prendre les arrangements nécessaires pour organiser des pauses café/thé<sup>17</sup>;
- i) Régler toute autre question d'ordre logistique qui pourrait surgir pendant la préparation de la réunion.

28. Les dépenses du pays hôte seraient déterminées en fonction des procédures nationales internes ainsi que des locaux et installations disponibles pour les réunions. Les dépenses approximatives correspondant au point c) ci-dessus sont présentées à l'annexe II. Les États membres sont priés de bien vouloir faire savoir au secrétariat s'ils souhaitent accueillir une ou plusieurs réunions du groupe d'experts.

---

<sup>17</sup> Si possible, le déjeuner également pour gagner du temps.

## Annexe I

### QUESTIONS À EXAMINER EN RELATION AVEC LES COMPÉTENCES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Le domaine de l'éducation est un très vaste domaine. De ce fait, lorsqu'il abordera le problème de l'EDD, le groupe d'experts devra prendre en considération les questions suivantes:

#### Pour qui?

a) Les travaux devraient-ils être axés sur les enseignants exerçant leur activité dans le système éducatif formel ou également sur les éducateurs assurant un enseignement dans divers domaines, par exemple dans le domaine commercial et dans celui de l'élaboration des politiques, et/ou dans le système éducatif non formel et informel?

b) Les travaux devraient-ils être axés sur les élèves/étudiants dans le système éducatif formel ou également sur les apprenants dans le système éducatif informel et non formel?

c) Les compétences en matière d'EDD devraient-elle concerner uniquement les spécialistes de l'EDD (à savoir les spécialistes de l'enseignement dans le domaine de l'EDD), ou concerner tous les éducateurs?

#### Où et quand?

d) La formation des éducateurs visant à les doter des compétences nécessaires en matière d'EDD devrait-elle être essentiellement dispensée pendant la formation initiale des enseignants et/ou également pendant la formation en cours d'emploi? (Dans l'affirmative, quelle approche spécifique faudrait-il adopter dans le dernier cas?)

e) La formation des éducateurs devrait-elle essentiellement viser à assurer le passage d'un enseignement orienté vers une matière, une discipline, une classe ou un individu donné à un enseignement tenant compte de la nature interdisciplinaire et multidisciplinaire de l'approche EDD/institutionnelle globale, eu égard à la spécificité des différentes disciplines et matières en relation avec les thèmes du développement durable (par exemple en abordant le développement durable dans le cadre d'un enseignement relatif à l'environnement)?

#### Comment?

f) L'**apprentissage** devrait-il être considéré comme un facteur **instrumental** (ayant pour fonction de fournir des informations et de développer des qualifications afin d'obtenir un changement de comportement prédéterminé) et/ou comme un facteur **émancipateur** (ayant pour fonction de développer la réflexion critique sur les messages relatifs à la durabilité et au-delà – «apprendre à apprendre»), ce qui supposerait que l'on privilégie l'élément **comment** et non plus l'élément **quoi**? Le résultat devrait-il se traduire par un certificat de compétences en EDD ou devrait-il encourager les éducateurs et les apprenants à s'engager dans leur propre processus de «nouvelle» sensibilisation?

g) Les libertés universitaires devraient-elles être autorisées ou devraient-elles être normalisées (en particulier au niveau de l'enseignement supérieur)?

h) À supposer que de nos jours l'éducation accuse un retard imputable au caractère non viable de la société actuelle, comment réorienter l'éducation au profit d'un avenir local et mondial plus durable?

i) Le résultat devrait-il donner lieu à un modèle ou à un concept général pouvant être adapté aux priorités et besoins nationaux et locaux?

j) L'EDD est axée sur les processus et il est donc difficile d'évaluer et de présenter des résultats visibles et mesurables sur le court terme. À cet égard, quelle est la meilleure méthode que les pouvoirs publics et les décideurs pourraient adopter?

2. Lors de l'examen de ces questions, il pourrait être nécessaire de déterminer l'importance relative des éléments suivants:

- |   |     |   |
|---|-----|---|
| a) Éducation formelle                             | <=> | éducation non formelle et informelle                |
| b) Élèves/étudiants et apprenants                 | <=> | enseignants et responsables                         |
| c) Spécialistes de l'EDD                          | <=> | tous les éducateurs                                 |
| d) Formation initiale des éducateurs              | <=> | formation en cours d'emploi                         |
| e) Matière(s) particulière(s)                     | <=> | approches multidisciplinaires                       |
| f) Promotion de comportements positifs            | <=> | apprendre à apprendre                               |
| g) Libertés universitaires                        | <=> | priorités à l'échelle mondiale                      |
| h) Priorités nationales et régionales             | <=> | normalisation internationale                        |
| i) Processus                                      | <=> | produits  |
| j) Compréhension d'un nombre illimité d'approches | <=> | définition de ce que doit recouvrir la notion d'EDD |

**Annexe II****COÛT ESTIMATIF DE L'APPUI À LA PARTICIPATION AUX RÉUNIONS  
DES EXPERTS REMPLISSANT LES CONDITIONS REQUISES**

1. Les données figurant dans le tableau ci-dessous donnent une estimation des dépenses afférentes aux voyages et à l'indemnité journalière de subsistance de cinq experts remplissant les conditions requises, à supposer que la réunion ait lieu à Genève. Le coût pour cinq réunions organisées à Genève s'établirait à 52 500 dollars des États-Unis. Pour les réunions organisées en dehors de Genève, les dépenses afférentes à la participation d'un membre du personnel du secrétariat de la CEE devraient être prises en compte, en sus des dépenses concernant les experts.

Participants originaires	Jours/participants/ indemnité journalière de subsistance (en dollars É.-U. <sup>1</sup> )	Dépenses (1) (en dollars É.-U.)	Voyages (en dollars É.-U.)/ participants	Dépenses (2) (en dollars É.-U.)	Dépenses totales (1) + (2) (en dollars É.-U.)
d'Europe orientale	3 x 1 x 321	963	900 x 1	900	1 863
du Caucase	3 x 1 x 321	963	1 300 x 1	1 300	2 263
d'Asie centrale	3 x 1 x 321	963	2 000 x 1	2 000	2 963
d'Europe du Sud-Est	3 x 1 x 321	963	800 x 1	800	1 763
d'Europe occidentale (par exemple, représentant d'ONG)	3 x 1 x 321	963	500 x 1	500	1 463
<b>Total</b>					10 315
<b>Total (arrondi)</b>					<b>10 500</b>

<sup>1</sup> L'indemnité journalière de subsistance varie en fonction du taux de change entre le dollar des États-Unis et le franc suisse.

### Annexe III

#### DOCUMENTS ET MATÉRIELS D'INFORMATION<sup>2</sup>

**A. Documents d'information** (<http://www.unece.org/env/esd/SC.Meet.htm>):

- Document de travail sur les compétences en matière d'éducation au développement durable dans le secteur de l'éducation (ECE/CEP/AC.13/2008/7).
- Mode de présentation des rapports (ECE/CEP/AC.13/2009/10).
- Guide pour l'élaboration des rapports (ECE/CEP/AC.13/2009/5).

**B. Documents de référence, CEE** (<http://www.unece.org/env/esd/welcome.htm>):

- Stratégie de la CEE pour l'EDD (CEP/AC.13/2005/3/Rev.1).
- Cadre de Vilnius pour la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'EDD (CEP/AC.13/2005/4/Rev.1).
- Projet de stratégie de la CEE pour l'EDD, notes explicatives (CEP/AC.13/2004/8/Add.2).
- Déclaration ministérielle (ECE/BELGRADE.CONF/2007/8, par. 11 et 12) et Résumé du Président (ECE/BELGRADE.CONF/2007/9, par. 17 à 26) de la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe».
- Déclaration concernant l'EDD des Ministres de l'éducation et de l'environnement (ECE/BELGRADE.CONF/2007/4/Add.1).
- Résumé de la séance conjointe consacrée à l'EDD, établi par le Président (ECE/BELGRADE.CONF/2007/4/Add.3).
- Premier rapport intérimaire sur l'application de la Stratégie de la CEE-ONU pour l'EDD «Apprendre les uns des autres: réalisations, difficultés et marche à suivre» (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/3 – ECE/CEP/AC.13/2007/2).
- Rapports pilotes présentés par des États membres de la CEE (consultables à l'adresse <http://www.unece.org/env/esd/Implement.Gov.htm>).
- Apprendre les uns des autres: réalisations, difficultés et marche à suivre. Premier rapport intérimaire sur l'application de la Stratégie de la CEE-ONU pour l'EDD (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/3 – ECE/CEP/AC.13/2007/2); des

---

<sup>2</sup> La présente annexe renvoie aux sources d'information concernant les compétences en matière d'EDD qui étaient disponibles et connues du Groupe d'experts au moment de sa huitième réunion (Paris, 15-18 septembre 2008).

informations sur toutes les bonnes pratiques qui ont été rassemblées sont consultables à l'adresse: <http://www.unece.org/env/esd/GoodPractices/index.html>.

- Projet de plan de travail pour la mise en œuvre de la phase II (ECE/CEP/AC.13/2008/5).
- Rapport des réunions du Comité directeur (CEP/AC.13/2005/7, ECE/CEP/AC.13/2006/3, ECE/CEP/AC.13/2008/2 et ECE/CEP/AC.13/2009/2).

**C. Documents de référence (autres)<sup>3</sup> :**

- Action 21 (<http://www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21/french/action0.htm>).
- Center for Ecoliteracy (<http://www.ecoliteracy.org/education/competencies.html>).
- Chinien, Chris (2003), *Skills to last: broadly transferable sustainable development skills for the Canadian workforce*, National Centre for Workforce Development, Université du Manitoba, Winnipeg (Canada).
- Projet CSCT<sup>4</sup> ([www.csct-project.org](http://www.csct-project.org)).
- Development Education Exchange in Europe (DEEE) Project ([www.deeep.org](http://www.deeep.org)).
- Eco-schools ([www.eco-schools.org](http://www.eco-schools.org)).
- Environment and School Initiatives (ENSI) projects ([www.ensi.org](http://www.ensi.org)).
- Système de management environnemental et d'audit (SMEA) de l'Union européenne, ISO 14 001.
- Programme Pavillon bleu de la Fondation pour l'éducation à l'environnement (FEE) (<http://www.blueflag.org/Sponsors>).
- Projet DeSeCo<sup>5</sup> de l'OCDE (<http://www.deseco.admin.ch/>).
- Travaux de l'OCDE consacrés aux compétences en matière d'EDD ([http://www.oecd.org/document/16/0,3343,fr\\_2649\\_37425\\_40791820\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/16/0,3343,fr_2649_37425_40791820_1_1_1_1,00.html)).
- Rapport de projet, «BNE<sup>6</sup> – competence study» ([www.phzh.ch](http://www.phzh.ch), Ueli Nagel).

---

<sup>3</sup> Certaines des références présentées dans cette section sont incomplètes. Elles seront complétées dans le document final qui sera soumis au Comité directeur.

<sup>4</sup> Curriculum, sustainable development, competences, teacher training (programme d'enseignement, développement durable, compétences, formation des enseignants)

<sup>5</sup> Définition et sélection des compétences: fondements théoriques et conceptuels.

- Critères de qualité pour les établissements d'enseignement en matière d'EDD ([www.ensi.org](http://www.ensi.org)).
- Recommendations and guidelines, «Here and now: education for sustainable consumption».
- Report of the United Kingdom Sustainable Development Education Panel (1998)<sup>7</sup>.
- Rost, J. (2005), Messung von Kompetenzen Globalen Lernens. Zeitschrift für internationale Bildungsforschung und Entwicklungspädagogik, (ZEP) 28 (2), 14–18.
- Rychen, D. (2003), *Basic competencies for a successful life and a well-functioning society*. Göttingen (Allemagne), Hogrefe et Huber.
- Tilbury, D. (1993), «Teacher education competencies in education for sustainability: a grounded theory», Université de Cambridge (Royaume-Uni), thèse de doctorat.
- Tilbury, D. et D. Wortman (2005), *Engaging people in sustainability*, Gland (Suisse).
- Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources.
- Transfer 21: Teilkompetenzen der Gestaltungskompetenzen und ihre Vermittlung ([www.transfer-21.de](http://www.transfer-21.de)).
- Travaux de Gerhard de Haan, Peter Posh, Bill Scott et Steven Sterling.

-----

---

<sup>6</sup> Bildung für nachhaltige Entwicklung.

<sup>7</sup> <http://www.defra.gov.uk/sustainable/defra/educpanel/index.htm>.